

internationale de Navigation aérienne, ainsi qu'à la Conférence internationale des grands réseaux électriques et à la Conférence scientifique du Commonwealth britannique, ces deux dernières tenues à Londres.

Légation canadienne à Tokio—

L'honorable Sir Herbert Marler, qui fut le premier Ministre du Canada au Japon, a laissé Tokio le 3 juillet pour devenir Ministre du Canada aux Etats-Unis, et il a eu comme successeur l'honorable R. Randolph Bruce. Celui-ci a présenté ses lettres de créance à l'Empereur du Japon le 7 novembre. Le 11 janvier, M. H. L. Keenleyside, premier secrétaire, qui avait été Chargé d'Affaires de cette Légation au moment de son ouverture en 1929, est rentré à Ottawa. Le 31 octobre, M. E. D. McGreer, deuxième secrétaire à la Légation canadienne de Washington, est arrivé à Tokio pour y assumer également les fonctions de deuxième secrétaire.

Au cours de l'année, diverses questions ayant trait à l'évolution économique et politique de l'Empire du Japon, de la Mandchourie et de la Chine ont occupé l'attention de la Légation, particulièrement en ce qui concerne les conditions d'ordre commercial pouvant influencer sur notre commerce.

Il y a lieu de noter une augmentation du volume des échanges canado-japonais, dû en grande partie au règlement du différend commercial de 1935 entre les deux pays, lequel fut effectué à la satisfaction des parties par un échange de notes en date de décembre 1935, entré en vigueur le 1er janvier 1936.

De nombreux rapports sur des questions commerciales ont été préparés par le personnel de la Légation tant pour la distribution générale au Canada qu'en réponse à des enquêtes de particuliers. L'évolution des relations commerciales nippo-australiennes, y compris les négociations aux fins de réaliser une entente, ont également été suivies de près par la Légation.

Au nombre des affaires traitées par la Légation figurent des représentations faites au nom de manufacturiers canadiens et au nom de Canadiens détenteurs de marques de commerce enregistrées au Japon. Mentionnons aussi les questions résultant de l'opération de l'accord relatif à l'immigration, celle du paiement de la part canadienne dans les pêcheries de phoques, celle des soulèvements et des troubles domestiques survenus à Tokio en février, les préparatifs pour le cinquantième anniversaire de la fondation de Vancouver et pour l'anniversaire de l'achèvement de la voie du Canadien Pacifique jusqu'à la côte du Pacifique.

Des rapports ont aussi été soumis au ministère des Affaires extérieures sur les événements du Japon et de Chine et sur le progrès des négociations entre le Japon et la Grande-Bretagne relativement au contrôle du trafic des narcotiques et autres drogues nuisibles. D'autres rapports enfin furent préparés sur les relations du Japon avec ses voisins.

On prévoit, pour le cours de l'année qui vient, une Conférence mondiale de l'Education ainsi que l'exposition de Nagoïa.

Le travail de routine usuel en ce qui concerne l'application de la Loi de l'immigration, l'émission des passeports et visas, de même que la conservation de domicile canadien et certains cas spéciaux de missionnaires canadiens résidant au Japon s'est poursuivi d'une manière aussi active que par le passé.

Bureau du Conseiller permanent à Genève—

L'année dernière a été témoin d'événements de grande importance dans l'histoire de la Société des Nations. Le Secrétariat de la Société a été transporté de ses quartiers provisoires, situés à l'Hôtel National au bord du lac de Genève, aux nouveaux édifices permanents, soit à un mille de distance sur les hauteurs qui dominent le lac.